

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Protection (GTP) à Diffa et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation finale de la situation en termes de protection des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans la région de Diffa. Cette évaluation visait à mieux comprendre les dynamiques de déplacements, les sources d'information ainsi que les problématiques de protection de ces populations afin de permettre une réponse humanitaire plus adaptée. Elle s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'évaluations réalisé avec ces mêmes partenaires, dont une évaluation protection de référence réalisée en mai 2017.¹

Au cours de cette évaluation, 142 sites et 1 camp ont été évalués. Les données ont été collectées entre le 23 octobre et le 10 novembre 2017 à travers des entretiens effectués avec 297

informateurs clés (IC) réfugiés, dont 51 femmes. Les IC ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances vis-à-vis d'une des trois thématiques principales de l'évaluation (protection, situation sécuritaire, accès à l'information/services de base). Les résultats doivent être considérés comme indicatifs, et non représentatifs, de la situation dans les sites évalués. Un total de huit fiches d'information (une par thématique et par statut) ont été réalisées afin de présenter les résultats principaux de cette évaluation.

Cette fiche présente les résultats quant à la situation en termes de protection de la population réfugiée présente dans les 113 sites / camp accueillant des réfugiés.

Groupes de personnes vulnérables

Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC, par nombre de sites / camp² :

- 1 Femmes âgées (50 ans ou plus) (86)
- 2 Hommes âgés (50 ans ou plus) (81)
- 3 Bébés (moins de 5 ans) (67)

Documentation légale

Dans **94/113** sites / camp (83%), **au moins une partie³ de la population n'aurait pas de documentation légale** (documents d'état civil/acte ou extrait de naissance) selon les IC.

Parmi ces **94** sites / camp² :

Catégories de la population manquant le plus souvent de documentation légale

- 1. Femmes âgées (50 ans ou plus) (37)
- 2. Hommes âgés (50 ans ou plus) (34)
- 2. Femmes (18-49 ans) (34)
- 2. Hommes (18-49 ans) (34)

Conséquences les plus fréquentes liées au manque de documentation

- 1. Difficultés en termes de circulation/mouvement (88)
- 2. Difficultés pour accéder aux services de base (62)
- 3. Difficultés pour accéder au travail (49)

Atteintes à l'intégrité de la personne







Dans **23/113** sites / camp (20%), les IC ont rapporté qu'au moins une partie³ de la population a été **confrontée à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'enquête**.

Parmi ces sites / camp, **principaux types d'atteinte rapportés**, par nombre de sites / camp² :

- 1. Violences physiques (attaques, meurtres) (17)
- 2. Menace (14)

Enregistrement des nouveau-nés

Proportions estimées de la population ayant rapporté aux IC **rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés**, par nombre de sites / camp :

La totalité		(33)
La majorité		(14)
La moitié		(4)
Une minorité		(4)
Personne		(56)
Ne sait pas		(2)

Parmi les sites / camp dans lesquels au moins une partie de la population a rapporté aux IC rencontrer de telles difficultés (**55**), les **principales raisons** évoquées sont, par nombre de sites / camp² :

- 1 Manque de moyens financiers (36)
- 2 Ne savent pas où ils peuvent s'enregistrer (26)
- 3 Service trop éloigné (25)

Protection - Réfugiés

Voies de référencement²

Existence d'au moins une voie de référencement au sein du site selon les IC, par nombre de sites / camp :



83/113	(74%)	Oui
29/113	(26%)	Non
1/113	(1%)	Ne sait pas

Nombre de sites / camp dans lesquels l'ensemble de la population connaît, a accès à ou utilise les voies de référencement selon les IC :

Connaissance

58/83 (70%)

Accessibilité

56/82 (68%)

Utilisation

54/76 (71%)

Protection de l'enfance⁶

Dans 67/113 sites / camp (59%), les **bébés** (moins de 5 ans) ont été identifiés comme l'**un des groupes de personnes les plus vulnérables** parmi la population réfugiée.

Dans 10/21⁷ sites / camp (48%), les **bébés** (moins de 5 ans) ont été rapportés comme étant parmi les **personnes les plus affectées par les incidents sécuritaires**.

Dans 40/84⁸ sites / camp (48%), l'**éducation** a été mentionnée comme étant l'**un des services de base auxquels la population a un accès limité**.

Types d'incidents sécuritaires rapportés par les IC ayant trait à la protection de l'enfance, par nombre de sites / camp^{2,7} :

- Attaques contre les écoles et les centres de santé (2)
- Exploitation d'enfants (1)

Parmi les sites dans lesquelles au moins une partie de la population utilise ces voies (75), **principales voies utilisées**, par nombre de sites / camp² :

- 1 Services médicaux (64)
- 2 Education (54)
- 3 Accès aux documents (23)

Parmi ces sites / camp, **au moins la majorité de la population considère ces voies comme étant efficaces** dans 67/75 sites (89%) selon les IC.

Principales raisons pour lesquelles ces voies sont jugées efficaces^{2,5} :

1. Amélioration des perspectives futures
2. Répondent aux besoins de la population

Problématiques de protection liées au sexe et au genre

Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC, par genre et par nombre de sites / camp :

(86)	Femmes âgées	Hommes âgés	(81)
(43)	Femmes	Hommes	(40)
(21)	Filles	Garçons	(21)

Types d'atteintes à l'intégrité de la personne rapportés par les IC ayant attrait à la violence basée sur le genre, par nombre de sites / camp^{2,9} :

- Viol (2)

Les **femmes et les femmes âgées** ont été identifiées² comme étant parmi les **groupes de personnes manquant le plus souvent de documents d'état civil/acte ou extrait de naissance**¹⁰.

¹ REACH - GTP - HCR, Evaluation de la Situation en Termes de Protection des Personnes Déplacées à Diffa, mai 2017, <http://bit.ly/2s7oAG9>

² Les IC pouvaient choisir plusieurs options.

³ La catégorie 'une partie' regroupe les réponses 'oui, la majorité', 'oui, la moitié' et 'oui, une minorité'.

⁴ Connaître les voies de référencement implique savoir à qui s'adresser en cas de problème afin de recevoir de l'aide. Par exemple : chef de village/communauté ou Boulama, le comité de protection, appui psychosocial, accès aux documents, etc.

⁵ Parmi les 74 sites / camp dans lesquels au moins une partie de la population considère les voies de référencement comme étant efficaces.

⁶ Etant donné que seuls des IC adultes ont été interrogés en raison de la méthodologie utilisée, les problématiques liées à la protection de l'enfance ont pu être sous-rapportées.

⁷ Parmi les 21 sites / camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des six mois précédant l'enquête.

⁸ Parmi les 84 sites / camp dans lesquels au moins une partie de la population a un accès limité aux services de base.

⁹ Parmi les 23 sites / camp dans lesquels des atteintes à l'intégrité physique ont été rapportées.

¹⁰ Parmi les 94 sites / camp dans lesquels au moins une partie de la population n'a pas de documentation légale.